

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 Février 2020 à 19 h SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 12

Étaient présents : DORDAIN Christian, SALLIO Michel, JONVAL Jean-Claude, DUCONSEIL Betty, ROYE Hervé, DUCCESCHI Patrick, LOCUFIER Isabelle, SILVAIN Ginette, MERLINO Léanna, DEREGNAUCOURT Jocelyne, LEMAIRE Bruno, PINTÉ Patricia.

Excusés : USAI Thierry (procuration à LOCUFIER Isabelle), COQUEREL Olivier (procuration à SALLIO Michel)

Secrétaire de la séance : Jonval Jean-Claude

---

*Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal  
Du 10 décembre 2019 est adopté à l'unanimité*

---

Monsieur le Maire propose d'ajourner les points suivants de l'ordre du jour :

- Vote des taux des impôts locaux 2020
- Vote des subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'ajournement.

## COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECLARE** que les comptes de gestion 2019 dressés par Monsieur le Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ; **ADOpte** le compte de gestion 2019, dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Pour la circonstance, la présidence est donnée à M. Sallio Michel, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire, qui présente l'ensemble des recettes et des dépenses ainsi que le reste à réaliser, conformément à la nomenclature M14. M. le Maire assiste à la discussion mais se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal est invité à voter le Compte Administratif, dont la récapitulation peut ainsi se résumer :

- Dépenses de Fonctionnement : 409 367,59 €
- Recettes de Fonctionnement : 537 847,19 €
- Dépenses d'Investissement : 756 292,76 €
- Recettes d'Investissement : 705 192,59 €

- La section de fonctionnement se solde par un excédent de 216 761,91 €.
- La section d'investissement se solde par un excédent de 160 101,96 €.

Les restes à réaliser se soldant par un déficit de 370 517,00 €, c'est un besoin de financement net de 210 415,04 € (160 101,96 € - 370 517,00 €) qu'il faudra prévoir au budget primitif 2020 (compte 1068). L'excédent de fonctionnement étant de 427 176,95 € moins le besoin de financement (210 415,04 €) c'est de 216 761,91 € dont nous disposerons pour le budget 2020 (compte 002).

Le Compte administratif 2019 de la commune est voté à l'unanimité.

## DSC PART 4 TRANSFORMEE EN FDC - MISE EN RESERVE

Douais agglo nous informe que la dotation de solidarité communautaire part 4 est transformée en fonds de concours communautaire pour 50 % :

- dotation de l'année 2019 : 131,00 €
- mise en réserve 2018 : 127,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE

- de mettre la somme de 258 € en réserve pour l'année 2019.

## ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CAD - CONVENTION

Dans le cadre de son projet de territoire, Douais Agglo a décidé d'engager des actions de mutualisation qui permettent notamment de rationaliser les dépenses publiques. La Communauté a ainsi proposé la mise en place de groupement de commande dans les conditions prévues à l'article 8 du code des marchés publics pour l'entretien

des réseaux d'eaux usées et pluviales, des bassins et des ouvrages annexes. Douaisis Agglo s'est proposée pour assurer le rôle de coordonnateur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE l'adhésion de la commune de Bugnicourt au groupement de commande pour l'entretien des réseaux d'eaux usées et pluviales, des bassins et des ouvrages annexes.

#### DIVERS

- Travaux rues Nouvelle/la Rose - en cours
- Elections municipales des 15 et 22 Mars – tableau de permanences

#### URBANISME

##### → Déclaration préalable

- Mme Duconseil Betty, 4 rue de la Longue Borne – piscine

##### → Certificat d'urbanisme opérationnel

- Total Marketing France, 15 route Nationale – modernisation de site

##### → Permis de construire

- M. Maherzi Walid, 19 rue de la Fontaine – réhabilitation de 2 pièces annexes à l'habitation

Avant de clore la séance, M. le Maire remercie le Conseil Municipal pour le travail effectué ces six dernières années.